



Fédération Française de Carrosserie
Industrie et Services



Mobilité
Réparation et Services

Paris, le 27 octobre 2022

La FFC rencontre le Président de la Collectivité Territoriale de la Martinique

Mathias POTIRON, élu de la FFC Mobilité Réparation et Services pour représenter la Martinique, a rencontré M. Serge LETCHIMI, Président de la Collectivité Territoriale de la Martinique, afin de lui présenter ses projets pour l'éducation et la formation.

Mathias POTIRON a suggéré de créer un espace dédié aux métiers de la réparation automobile au sein des établissements scolaires (collèges et lycées), dans l'optique de susciter de l'intérêt, de l'attrait, voire des vocations pour ces métiers dès l'âge de 10 ans.

La pénurie de main d'œuvre dans tous les corps de métier de l'automobile en Martinique demande aussi une réforme de la formation. En premier lieu, il est urgent de remettre les formateurs à niveau afin qu'ils puissent prodiguer aux élèves un enseignement en adéquation avec les différentes mutations de nos métiers (véhicules hybrides, électrique, ADAS etc.).

Des formations de proximité (voire sur site) deviennent impératives, car les chefs d'entreprises subissent un problème d'éloignement et parfois ne peuvent pas laisser leurs salariés se rendre en formation pour ne pas entamer leur productivité. Agir maintenant garantira une poursuite pérenne de l'activité face aux imminents départs à la retraite.

Mathias POTIRON a insisté sur le fait que le chef d'entreprise préfère avoir des salariés bien formés que de recevoir des aides de l'état à l'embauche. La présence des institutions est indispensable dans les entreprises pour informer, conseiller, orienter, voire monter des dossiers d'accompagnement et d'aide sur place pour une meilleure efficacité et surtout avoir un délai de réponse rapide.

Toutes ces actions nécessiteront un comité de pilotage dans l'optique d'organiser et de planifier le bon déroulement du projet. Le Président de la CTM a accueilli avec ferveur ce projet et en a demandé la mise en place immédiate avec une place réservée à l'élu de la FFC Mobilité Réparation et Services au sein du groupe de travail.

